

Projet de ville

Présentation du Conseil interculturel de Montréal

**Consultation publique Réflexion 2050 sur
le Projet de Ville**

**Jeudi 13 octobre 2022 | Office de consultation
publique de Montréal (OCPM)**

**Youssef Benzouine, membre du CIM
Chloé Reiser, chercheure**



**Vers un plan d'urbanisme
et de mobilité**

Quel est le rôle du Conseil interculturel de Montréal ?

- **Conseille et donne son avis** au conseil municipal et au comité exécutif sur toute question d'intérêt pour les communautés culturelles ou sur toute autre question relative aux relations interculturelles
- **Sollicite des opinions**, reçoit et entend des requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives aux relations interculturelles
- **Effectue ou fait effectuer les études et les recherches** qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.



Mémoire du CIM

Attention portée aux **disparités et aux discriminations territoriales et urbanistiques**;

Analyse du document Projet de Ville selon cinq axes :

- Axe 1 : Développer des **transports** collectifs et actifs plus accessibles et abordables;
- Axe 2 : Produire des **logements** sociaux et inclusifs;
- Axe 3 : Favoriser l'accès sécuritaire et universel aux **espaces publics**;
- Axe transversal 1 : Favoriser une **transition écologique** plus juste;
- Axe transversal 2 : Encourager la **participation citoyenne** en aménagement.

Plan de la présentation

- 1/ **Définitions** des disparités et discriminations territoriales;
- 2/ Principales **observations** faites à la lecture du Projet de ville;
- 3/ Principales **recommandations**.

DÉFINITIONS

DISPARITÉS TERRITORIALES

Différences de niveaux de développement entre des territoires dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

Révélatrices d'une **situation de déséquilibre**, voire d'injustice.

Le plus souvent **systemiques**,

DISCRIMINATIONS TERRITORIALES

Dépasse l'usage des termes "disparités" et "inégalités" territoriales en ayant pour objectif de pointer la responsabilité de la puissance publique et des aménageurs dans ces injustices spatiales

Révélatrices des **processus politiques** qui les ont générées, notamment des rapports centres/périphéries

Approche individuelle : réfléchir aux inégalités de traitement vécues par les individus par rapport à leur lieu de résidence

Approche collective : étudier les inégalités de l'offre de services publics en qualité ou en accessibilité au détriment des quartiers et des personnes habitant des espaces d'immigration et/ou à faible revenu.

ÉTATS DES LIEUX



MOBILITÉ

Alors qu'ils sont plus dépendants des transports collectifs en raison de leurs difficultés financières, les personnes résidant dans les quartiers montréalais les plus défavorisés sont celles qui y ont le moins accès (Ferraris, 2016)



LOGEMENT

Répartition des logements sociaux et communautaires à l'échelle de la Ville : unités peu présentes dans les espaces identifiés comme des quartiers d'immigration périphériques, alors que les besoins y sont particulièrement importants (Reiser, 2021)



INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES

Les parcs et les arbres sont répartis de manière inéquitable sur le territoire montréalais (Apparicio et al., 2013) et les personnes marginalisées sur le plan socio-économique ont généralement moins accès à ces espaces verts alors qu'elles en tireraient des avantages certains pour leur santé

RECOMMANDATIONS

AXE 1 : DÉVELOPPER DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS PLUS ACCESSIBLES ET ABORDABLES

TRANSPORT COLLECTIF

Développer le réseau de transports collectifs spécifiquement dans les quartiers d'immigration périphériques

TARIFICATION

Promouvoir une tarification équitable et sociale des transports collectifs

RÉÉQUILIBRE DE L'OFFRE

Rééquilibrer l'offre de transports actifs dans les espaces d'immigration périphériques en améliorant le réseau piétonnier et cyclable

MOBILITÉ DURABLE

Offrir des moyens de mobilité durable diversifiés dans les espaces les plus excentrés (autopartage, BIXI, navettes collectives)

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Renforcer la sécurité et l'accessibilité universelle pour tous ces moyens de transport

AXE 2 : PRODUIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX ET INCLUSIFS

REGISTRE

Imposer un registre des loyers résidentiels qui soit public, pour tous les logements

ÉQUILIBRE

Viser un équilibre de la production de logements sociaux et communautaires sur le territoire montréalais

LOGEMENTS VACANTS

Exercer de manière plus effective son droit de préemption sur des terrains ou des logements vacants

RÉNOVATION

Bonifier le financement de la rénovation et de la construction des HLM et des logements sociaux et communautaires

ATTRIBUTION

Modifier les règles d'attribution des logements sociaux à Montréal

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS SÉCURITAIRE ET UNIVERSEL AUX ESPACES PUBLICS

MIXITÉ

Favoriser la mixité dans l'aménagement des nouveaux espaces publics et le réaménagement des anciens

INVESTISSEMENT ÉQUITABLE

Investir de manière équitable entre les arrondissements et les quartiers dans les services et les infrastructures, notamment les infrastructures de loisirs et les équipements culturels

NORME DE SERVICES

Mettre en place une norme de services : affirmer son engagement public de fournir un niveau de service mesurable et équitable

LANGUE

S'assurer que la documentation sur l'accès aux services et aux activités culturelles municipales soit accessible au plus grand nombre

AXE TRANSVERSAL 1 : FAVORISER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE PLUS JUSTE

VERDISSEMENT

Poursuivre sa politique de verdissement tout en prenant en compte les besoins particuliers des personnes immigrantes et/ou racisées afin d'éviter les risques d'écogentrification

ACCÈS AUX BERGES

S'engager à améliorer l'accès aux berges et la qualité de l'eau pour tous les quartiers en bordure de fleuve

POLLUTION

Collecter et diffuser publiquement les données concernant la pollution atmosphérique

AXE TRANSVERSAL 2 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE EN AMÉNAGEMENT

REPRÉSENTATION

Continuer d'accroître la représentation des personnes immigrantes et/ou racisées dans les instances décisionnelles et consultatives de la Ville

CONSULTATION

Varié les moyens de prendre en compte l'avis des personnes immigrantes et/ou racisées sur les nouveaux projets urbains à Montréal

BUDGET PARTICIPATIF

S'assurer que les projets sélectionnés par le budget participatif municipal se passent sur l'ensemble des territoires à Montréal

SUBVENTIONS

Subventionner les organismes et les collectifs qui favorisent la parole des personnes immigrantes et/ou racisées

FRACTURE NUMÉRIQUE

Lutter contre les fractures numériques pour augmenter la participation citoyenne

Conclusion



- Prendre connaissance de **notre mémoire et nos recommandations**;
- Ne pas perdre de vue le fait que les arrondissements et les quartiers **n'ont pas tous les mêmes réalités**;
- **Avis en cours au CIM** : avis plus formel à l'attention de la Ville de Montréal au printemps 2023.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Période de questions

Pour plus d'informations sur le CIM, veuillez contacter :

Selma Tannouche Bennani, coordonnatrice
cim@montreal.ca

514-868-5809 | 438-777-5189

